

[ACCUEIL \(/\)](#)[PME - RÉGIONS \(HTTPS://WWW.LESECHOS.FR/PME-REGIONS/\)](https://www.lesechos.fr/pme-regions/)

ACTUALITÉ DES MARCHÉS PUBLICS

Paris 2024 : Est Ensemble tope pour sa nouvelle piscine olympique

LAURENCE ALBERT ([HTTPS://WWW.LESECHOS.FR/JOURNALISTES/?ID=42](https://www.lesechos.fr/journalistes/?ID=42)) | Le 23/01 à 09:19

Le centre nautique comprendra un bassin de 50 mètres (soit 10 lignes d'eau) et des espaces ludiques. - Nodi-Urban Act

Un centre nautique dédié à l'entraînement des athlètes verra le jour Pont de Bondy avec le concours de Nodi, la foncière d'Auchan. L'occasion de continuer à combler le retard de piscines criant dans le Département.

La Seine-Saint-Denis profite de l'échéance des Jeux Olympiques Paris 2024 pour combler son retard en matière d'équipements nautiques. Le territoire d'Est Ensemble (Bondy, Noisy-le-[Sec \(https://www.lesechos.fr/finance-marches/vernimmen/definition_sec.html#xtor=SEC-3168\)](https://www.lesechos.fr/finance-marches/vernimmen/definition_sec.html#xtor=SEC-3168), Montreuil, Pantin...) vient de donner fin 2018 le coup d'envoi de la future piscine olympique du Pont de Bondy. L'acquisition de cet équipement, qui sera avec Aubervilliers, Aulnay-sous-Bois et La Courneuve, l'un des quatre bassins d'entraînement destinés aux athlètes olympiques, a été signé en VEFA avec le groupe NODI (entité du groupe Mulliez). Le chantier devrait démarrer l'an prochain.

PUBLICITÉ

Ce vaste centre nautique (8.700 mètres carrés) conçu par Urban Act et l'agence d'architecture BVL comprendra un bassin de 50 mètres (soit 10 lignes d'eau) et des espaces ludiques. Il disposera également d'une piscine de water-polo, la Seine-Saint-Denis disposant une équipe classée en nationale 1 pour laquelle le bassin actuel était devenu insuffisant.

Déficit de piscines

Commune aux deux villes de Bondy et Noisy-le-Sec, cette nouvelle piscine contribuera à lutter contre le déficit de surfaces nautiques, devenu criant dans le département. Près d'un enfant sur deux ne sait pas nager à l'entrée du collège. Ces dernières années, le Conseil Départemental a mis sur la table 40 millions d'euros pour construire et rénover les piscines de la Seine-Saint-Denis.

Ouverts dès septembre 2023, les bassins de Bondy redeviendront accessibles aux habitants une fois passés les Jeux : cette notion « d'héritage », - concevoir des équipements qui continueront à vivre après les JO -, était l'une des promesses phare de la candidature française.

À LIRE AUSSI

Laurent Ciubini : « la piscine olympique est indispensable pour nos nageurs » (<https://www.lesechos.fr/pme-regions/actualite-pme/0301536835023-laurent-ciubini-la-piscine-olympique-est-indispensable-pour-nos-nageurs-2171808.php>)

La construction de ce nouvel équipement offre aussi l'opportunité de repenser les abords du Pont de Bondy, l'un des trois points névralgiques du développement futur du bassin de l'Ourcq. Outre le T3, une gare de la ligne 15 du Grand Paris Express doit en effet y voir le jour.

Hôtel et commerces

Le site de Noisy-le-Sec où s'érigera la piscine étant aujourd'hui occupé par un grand magasin Decathlon (groupe Mulliez), Est Ensemble a collaboré avec NODI. « Nous avons mis en place un partenariat que je qualifierais de « public-privé-population » pour édifier un projet qui ne se limitera pas à un centre nautique. Nodi développera un hôtel, un parking, des commerces et restaurants, un magasin Decathlon et 200 logements » explique Gérard Cosme, le président d'Est Ensemble. Un pôle d'activité sportives de 3.850 m² et plus de 40.000 mètres carrés de logements, commerces et services verront le jour.

Cette contribution de Nodi permet aussi de limiter le coût de sortie de la piscine à 44,5 millions d'euros TTC au lieu des 65 à 70 millions d'euros qui auraient été nécessaires. Le **montage financier** (https://www.lesechos.fr/finance-marches/vernimmen/definition_montage-financier.html#xtor=SEC-3168) n'est pas bouclé, mais l'Etat et les collectivités seront évidemment de la partie. Quant au mode de gestion du futur centre nautique, il n'est pas totalement arrêté mais « ce sera très probablement une délégation de service public » assure Gérard Cosme.

À NOTER

Est Ensemble va signer fin février une convention avec la Fédération Française de Natation pour développer l'apprentissage de la natation sur le territoire.

Laurence Albert

@L_Albert (https://twitter.com/L_Albert)

Suivre

